

ANNEXE I

MODALITÉS DE CONSTITUTION ET DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR L'ADMISSION EN CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE POUR ÉLÈVES FRANÇAIS

Du 07 janvier 2026 (00h00) au 08 février 2026 (23h59)	Saisie des candidatures (<i>préinscriptions</i>) en ligne <i>via l'application SAILOR</i> . Liens disponible sur : https://www.defense.gouv.fr/marine/lycee-naval ou https://lycee-naval.ac-rennes.fr
Le 04 mars 2026	Le lycée naval avertit par courriel : - les familles des candidats présélectionnés ; - les familles des candidats non retenus.
Du 04 mars 2026 au 02 avril 2026	Les candidats présélectionnés déposent l'ensemble des pièces administratives du dossier sur « démarches simplifiées ».
Le 29 mai 2025	Envoi d'un courriel : - aux candidats admis comportant les modalités d'inscription pour la rentrée scolaire ; - aux candidats admis en liste complémentaire ; - aux candidats non retenus. Publication de la liste nominative des candidats admis et des listes complémentaires sur le site : https://www.defense.gouv.fr/marine/lycee-naval ou https://lycee-naval.ac-rennes.fr
Au plus tard le 03 juin 2026	Confirmation par les familles des candidats retenus de l'acceptation de la place.
Au plus tard le 15 juin 2026	Dépôt du dossier de rentrée scolaire selon les modalités indiquées dans le courriel transmis par le bureau élèves du Lycée naval aux candidats admis en liste principale au Lycée naval.
Jusqu'au 25 septembre 2025 2026	Activation de la liste complémentaire en fonction d'éventuels désistements. Les candidats retenus sont alors avertis par téléphone et/ou courriel.